PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KARI – Constitution de société

Référence : L010321

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 20 mai 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 12/05/2022 il a été constitué une SCI dénommée : KARI – Siège social : 1 impasse du roch 29300 QUIMPERLE – Capital : 5 000€ – Objet : Acquisition, par achat, échange, apport, de tous immeubles, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et ou la location de tout ou partie des immeubles de la société – Gérant : M. COEFFIC Karadeg 8 Route du Doued 56700 KERVIGNAC. – Cession des parts sociales : Toute cession de parts sociales entre associés est libre. Toutes les autres cessions sont soumises à un agrément donné à la majorité des deux tiers. – Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER.

Consulter cette annonce en ligne